

Mars 1844



M

Nous nous référons à nos derniers avis et venons de nouveau vous offrir nos services sur cette place, pour l'achat ou vente de toute espèce de marchandises, moyennant une commission de 2 %.

Nous faisons le transit à un franc du tonneau pour toutes les marchandises pouvant être transportées. Nous nous chargeons de toutes assurances soit sur corps de navires, soit sur marchandises, nous faisons également des avances, à ceux de nos commettants qui pourraient en réclamer, sur les marchandises qu'ils nous adresseraient à la vente.

Nous sommes Propriétaires et Armateurs de deux Navires faisant la navigation de St-Domingue, sous ce rapport nous vous offrons encore nos services soit pour passages &c.

Nous nous occupons également des sels

Honorez-nous de votre confiance et recevez nos bien sincères salutations,

Pilastre & Dubinnet

Provençale & Mars 1844

